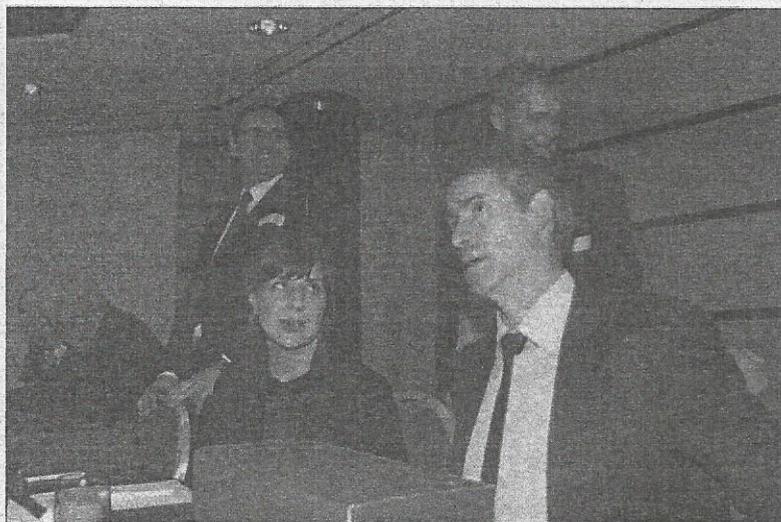


# La sécurité confrontée au fédéralisme



Rebecca Ruiz, conseillère nationale, et Christian Varone, commandant de la Police cantonale valaisanne. Derrière, Pascal Pittet, commandant de la Police Nord vaudois, et Pierre-Alain Lunardi, président de l'AVCD. Photos: Raposo

Fédéralisme et sécurité ne font pas toujours bon ménage, mais le système a aussi ses avantages. A une condition, quasi absolue: que tous les partenaires concernés par la sécurité collaborent, et surtout communiquent. C'est sans doute la principale conclusion qu'on peut tirer du séminaire organisé, jeudi dernier, à Lausanne, par l'Association vaudoise des communes déléguées (AVCD), qui réunit les collectivités qui ont confié leur sécurité à la Police cantonale, organisation présidée par Pierre-Alain Lunardi, municipal en charge de la police à Montagny-près-Yverdon.

Près d'une centaine d'officiers de police et d'élus en charge de la sécurité ont participé à ce séminaire consacré aux contraintes et aux défis en matière de sécurité, dans un pays où le fédéralisme est roi. Et dont le but était de contribuer à préparer le futur.

## Evaluation nécessaire

La sécurité vaudoise vit, depuis quelques années, sous le régime de la Police coordonnée, issue d'un choix populaire (votation sur la police unique). Si les acteurs sont d'accord pour dire que cette collaboration entre la Police cantonale et les polices locales ou intercommunales fon-

**LAUSANNE ■ Comment répondre aux nouveaux défis dans un pays, et un canton, où les services de sécurité sont segmentés. Des spécialistes donnent leur avis.**

tionne, la marge de progression est bien réelle.

La criminologue et conseillère nationale Rebecca Ruiz à d'ailleurs mis le doigt sur le problème en conclusion d'un brillant exposé: «Que l'on recherche sur le site internet de la Police cantonale ou des polices municipales, rien n'est dit sur le dispositif général. Comment est organisée la police vaudoise? C'est une lacune et une déficience.» Et d'ajouter: «Il faut travailler à une meilleure communication.»

La conseillère nationale s'est interrogée sur l'efficacité du dispositif, son coût, le fonctionnement de la coordination, son amélioration et son évolution. Des questions à résoudre dans le cadre des discussions à venir.

Des interrogations qui ont fait dire à Pierre Aepli, ancien commandant de la Police cantonale vaudoise et expert en sécurité, qu'on n'échappera pas «à une évaluation dans un délai d'un à deux ans».

## Le Valais bien loti

L'étude comparative réalisée par Alain Sauter, avocat, sur les lois régissant la police dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel et

du Valais, a fait ressortir que le cadre valaisan est sans doute le plus efficace, grâce à sa simplicité. La loi attribue la compétence au seul Conseil d'Etat, qui la délègue au commandant de la Police cantonale. Ce dernier, Christian Varone, assure que ce système favorise une montée rapide du renseignement dès la base puisque les agents locaux sont totalement impliqués.

I. Ro

## Un homme bien seul

Cinq minutes et quatre images ont suffi à Denis Poix Daude, maire de Jougne depuis l'été dernier, pour montrer la solitude du premier élu d'une collectivité française (1500 habitants). Un camion se renverse avec treize tonnes de produits carnés: le maire est promu directeur des opérations, avec toute son inexpérience. Une maison brûle au coeur du village, le voilà à diriger les pompiers. Il peut certes prendre des conseils à la sous-préfecture, mais en dernier ressort, il décide et assume. Du coup, on réalise que le fédéralisme n'est pas une formule obsolète.

I. Ro

## ANDRÉ DUVILLARD ■ Nouveaux défis en matière de sécurité

### Il faut plutôt réduire les couches

Ancien commandant de la Police cantonale neuchâteloise, responsable du Réseau national de sécurité, André Duvillard a insisté sur «la nécessaire adaptation des services à la réalité économique et sociale». Il a souligné la dépendance de la Suisse en matière d'approvisionnement. Ainsi, 40% des huiles minérales arrivent par le port de Bâle.

Et de relever aussi la «part sombre de la société

de l'information», soit la cybercriminalité. Si, à l'instar de Béatrice Métraux, il ne souhaite pas céder la sécurité aux privés, il note que 1135 entreprises de sécurité occupent 16 220 personnes, soit une augmentation de 40% en dix ans... La forte baisse des naissances va encore compliquer le recrutement des futurs policiers. Si l'expert admet un mieux en matière de collaboration intercantonale, des progrès doivent encore être

accomplis. Il préférerait qu'on «réduise les couches plutôt qu'en rajouter». Il lui apparaît nécessaire, surtout en matière de renseignement, de collaborer avec les collectivités locales.

I. Ro



## BÉATRICE MÉTRAUX ■ Responsabilités

### Une tâche de l'Etat

Conseillère d'Etat en charge de la police, Béatrice Métraux a réaffirmé, en début de séminaire, son credo: il n'est pas question de déléguer les tâches de police aux privés. «C'est une tâche régaliennne de l'Etat», a-t-elle asséné.

Concernant la Police coordonnée, elle a relevé qu'il était nécessaire «qu'on renforce le dialogue»: «Il faut inscrire

dans l'ADN des corps de police cette collaboration.»

La cheffe du Département a salué l'arrivée de Genève à l'Académie de police de Savatan. Et elle a répondu aux critiques émanant des polices municipales vaudoises: «Il faut revoir la gouvernance de manière équitable pour monter cette nouvelle école d'aspirants.»

I. Ro